



Compte-rendu du conseil d'école 2 du vendredi 8 mars 2019

Présents :

Equipe enseignante : Mmes S.Grasset, D.Albenque, , A.Toffa.

Equipe municipale : M. Gusméroli Stéphane, maire de St Pierre de Chartreuse, Mme Dominique Cabrol, élue aux affaires scolaires, Mme Eve Sartori, directrice du périscolaire et restauration scolaire.

DPE : Mme Laure Baudouin, M. Vincent Gilbert, Mme Charlotte Duclos, M. Deville Xavier, Mme Moulet Florence.

Absents excusés : M. Cyril Helay Girard (IEN Voiron 3), C.Ménager, S.Fontaine (enseignantes absentes), M.Ocelli (DDEN).

Secrétaires de séance : Mme D.Albenque,

Ouverture de séance : 18H30

1. Effectifs prévisionnels, rentrée 2019.

PS : 6	GS : 12	CE1 : 10	CM1 : 15	
MS : 8	CP : 18	CE2 : 12	CM2 : 12	
				total : 93

Les effectifs sont assez fluctuants. Les parents effectuent souvent les inscriptions à partir du mois de mai. La répartition des élèves dans les classes ne peut être définitive qu'en septembre.

2. Organisation du Temps Scolaire (OTS).

Le dossier de demande de la semaine à 4 jours a été transmis par la mairie à la DSDEN dans les temps. La réponse est positive. Nous adopterons le nouveau rythme dès la rentrée en septembre 2019. Les horaires seront classiques : 8H30/11H30 le matin et 13H30/16H30 l'après-midi (accueil dans la cour 10 min avant).

Comme prévu, la mairie ne proposera pas d'accueil le mercredi matin.

Jusqu'à cette année, la com-com a organisé un accueil de loisirs le mercredi sur une de ses communes. Elle recherche actuellement des locaux pour l'année prochaine.

3. Avancement des demandes en mairie :

Les demandes prévues pour l'école au prochain budget mairie (début avril) :

- budget fournitures pour la direction (50€)
- fournitures scolaires et périscolaires 4850 euros (97 élèves inscrits en janvier 2019 X 50€)
- moniteurs ski et location du matériel (correspond aux séances de janvier-février 2019)
- 1 MNS enseignement +1 MNS en surveillance (pour les séances de piscine de fin d'année)
- transports collectifs pour sorties (ski, piscine, collège et 350€/classe)3200 euros

Autres demandes :

-aménagement du restaurant scolaire : nappes anti-bruit et plats individualisés par table.

Rappel : trois claustres ont été installés et l'équipe essaie de faire en sorte que les repas se passent vite pour éviter que les enfants s'agitent. Un gong introduit un moment de calme après l'entrée, et avant le dessert.

-l'alarme du restaurant scolaire fonctionne mais les remarques, suite à d'autres exercices d'évacuation, restent les mêmes qu'au dernier conseil d'école (volume faible pour le fond de la salle, organisation pour le point de rassemblement à trouver)

-remplacement du visiophone par un interphone robuste mieux adapté.

-La mairie a fait augmenter la puissance du compteur électrique du groupe scolaire afin d'éliminer les coupures régulières de courant durant le temps scolaire. Malgré cela une coupure a été observée un mercredi matin alors qu'aucun appareil à la cantine n'était en fonction. La mairie a mandaté une entreprise afin qu'elle recherche le problème.

-changement des 3 fenêtres simple vitrage, Est, de la salle de motricité.

- changement des stores de la classe des CE1/CE2.
- création d'un jardin des 5 sens (Classe PS-MS et périscolaire) à proximité de la mare pédagogique.
- intervenant mare sur le temps périscolaire, lors de la dernière période de l'année scolaire.
- le verrou de la porte extérieure côté cour se ferme et s'ouvre mal (à vérifier).

4. Sécurité : bilan de l'exercice d'évacuation.

- Il sera fait dans les prochains jours de beau temps ! L'exercice du mois de mars est souvent décalé en raison des conditions météorologiques.
- un second exercice PPMS sera organisé au 3^{ème} trimestre.
- La commission de sécurité des bâtiments publics est passée le 7 décembre 2017 et a repéré 3 anomalies :
 - les plans d'évacuation du restaurant scolaire ne sont pas présents sur le site. (à voir au prochain budget). Tous les autres plans d'évacuation sont à refaire. La mairie attend le devis demandé à Gozzi.
 - le stockage dans les combles doit être éliminé : dès que le tri sera fini par l'équipe les services techniques évacueront tout ce qui est à jeter.
 - le tabouret qui bloque le groom de la petite cuisine doit être enlevé. La porte doit rester fermée. Une affiche sera mise sur la porte.
 - Rappel : la commission du SDIS a donné son approbation pour l'accueil des enfants dans l'école.

5. Questions diverses des parents délégués

-Date pour l'éclairage du parking de l'école qui est dangereux en hiver.

La commune adhère au SEDI (Syndicat des énergies du département de l'Isère) qui permet la rénovation de l'éclairage public de la commune et qui prend en charge 80% du coût de la rénovation. Une subvention leur a été demandé pour installer 2 lampadaires sur le parking. Leur plan d'aménagement dure 3 ans. Cela devrait être fait avant l'hiver 2019 mais la date est établie par le SEDI.

-Quels aménagements pour la sécurisation de la mare pédagogique ? un règlement de fonctionnement du site va être affiché ?

Il n'existe aucune réglementation pour sécuriser une mare pédagogique actuellement. Cependant une barrière en bois haute de 1m40 sera installée autour cette dernière et sera cachée par une haie de saules. Un portail sera aussi installé.

-La mare sera ouverte à notre école mais aussi aux autres écoles qui travailleraient sur un projet ENS.

Le but étant que la mare serve et permette la découverte d'un milieu aux habitants et aux touristes.

Le petit entretien sera fait par les enfants de l'école et si la mare ne fonctionne plus une entreprise pourra être amenée à intervenir, une subvention du Conseil Départemental pourra être demandée.

-Quand aura lieu la photo de classe ? au printemps.

-Problème à l'arrêt « Martinière » pour le transport scolaire :

L'arrêt est dangereux au retour de l'école pour traverser la route du camping jusqu'au chemin du Grand Logis.

Rappels :

1-Le département est responsable de l'organisation du transport scolaire (trajets, points d'arrêt, gratuité des titres de transport). Il a établi un contrat avec Faure Vercors qui choisit le type de véhicule utilisé et les chauffeurs.

2-Les enfants de moins de 5 ans doivent être dans le bus avec un accompagnateur scolaire : les fratries du chemin du grand logis comportant un enfant de moins de 5 ans doivent donc prendre le grand bus.

Tous les ans, selon l'effectif des moins de 5 ans et leur lieu d'habitation, les trajets sont modifiés par le département.

3-Une demande de limitation de vitesse à 50 km/h a déjà été demandée par la mairie mais refusée par le département.

Ce problème est pris très au sérieux par la mairie.

Mr Beaumont du département a été sollicité par les élus. Une réponse est attendue.

Il est demandé aux parents de faire remonter les problèmes de transport directement à Eve et seulement à elle.

6. Sorties et projets divers.

SKI ALPIN :

Bilan très positif. L'organisation est assez lourde. Il faut beaucoup de parents accompagnateurs :

- au départ de l'école pour charger les skis et aider les enfants à se chauffer.
- à l'arrivée du bus pour décharger les skis et encadrer les enfants pour le déplacement.
- au départ de la télécabine pour aider les enfants à monter.
- au départ du bus pour le retour pour charger les skis, à l'arrivée à l'école.

L'équipe remercie les parents qui ont pu se libérer et participer !

SKI DE FOND :

Pour les PS/MS quatre séances de ski de fond ont eu lieu. La présence du moniteur est indispensable pour les petits. Le ski de fond à cet âge est un bon tremplin pour le ski alpin par la suite.

CINEMA

Après des séances sur la technique voici venu le temps de l'écriture des histoires et scénarii pour les CE et CM qui ont le projet de produire des petits films.

Les classes de maternelle travaillent sur un thème (l'Afrique en GS/CP et « petites bêtes » en MS-PS) pour produire un film par classe.

ECOLE ET CINEMA

Séances de films à venir :

Shaun le mouton pour les CE1/CE2 et les GS/CP

Le chant de la mer pour les CM1/CM2.

Les séances ont lieu au cinéma Le Cartus à St Laurent du Pont.

Les transports sont pris en charge par la mairie.

Spectacle lu DE CHARLIE CHAPLIN proposé par l'association PIC LIVRE

Les élèves de CE et CM ont pu assister à un spectacle, à l'école, dont le thème était « la vie de Charlie ».

Merci aux bénévoles de l'association pour ce spectacle conté, animé d'extraits de films. Les élèves étaient enchantés !

TAP

Toujours sur le thème intergénérationnel :

- Réalisation de fusées à air comprimé.
- Fabrication d'une mangeoire à oiseaux.
- réalisation d'un jardin des 5 sens à proximité de la mare.
- démarche pour installer un composteur et faire le moins de déchets possible à la cantine.

MENAGE

Pour le nettoyage, un essai va être fait avec un produit de nettoyage plus sain composé de bicarbonate de soude, vinaigre, huiles essentielles tea-tree et citron.

Mais tout ne pourra pas être nettoyé avec ce produit qui ne sera peut-être pas efficace pour toutes les taches.

7. Date du prochain conseil : le 4 juin 2019 à 18h30.

Clôture de séance : 20h16

St Hugues, le 19/03/19

La secrétaire, D.Albenque .